A quoi sert le droit international?

Quelle est la nature du droit international, quels sont les facteurs qui augmentent ou qui entravent son effectivité? Dans sa leçon inaugurale du 27 mai, le professeur Robert Kolb, titulaire de la chaire de droit international à l'Université de Neuchâtel, partira de la définition et des caractéristiques du droit international pour le placer dans son contexte et poser la question de son importance pour la paix dans le monde.

Le droit international est par essence décentralisé. Il ne s'appuie pas sur des structures politiques ou juridiques unifiées, publiques ou centralisées. Il contient davantage de principes que de règles strictes et permet dès lors une certaine latitude dans l'interprétation. Son application est déterminée dans une large mesure par le principe de réciprocité et de consensualisme. En droit international, on est plus souvent que dans tout autre ordre juridique lié par des normes qu'on accepte par un acte volontaire, par intérêt et non par imposition. C'est précisément – ou paradoxalement - cette flexibilité qui renforce l'effectivité du droit international, notamment entre chancelleries (plus «rationnelles» que les individus) et désireuses de conserver leur prestige au sein de la communauté des Etats.

Comment se positionne le droit international par rapport au droit interne? Les deux sont soumis au même régime, à savoir «Ordnung im Kleinen, Unordnung im Grossen». Mais le droit international n'est pas un bloc compact. En faisant l'inventaire de ses multiples domaines, on s'aperçoit que plus la matière est technique - par exemple pour les échanges postaux - mieux le droit est respecté. A l'autre bout de l'échelle, le droit des conflits armés ou celui du recours à la force, paraissent bien plus précaires. Ce sont pourtant ces normes-là qui revêtent une importance primordiale. Leurs violations sont peu nombreuses, mais leur gravité fait qu'elles sont par nature médiatisées et connues.

Leçon inaugurale
Aula de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel,
Avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel.
Vendredi 27 mai 2005, à 17h15

Renseignements:
Robert Kolb, tél.: +41 32 718 1207

Université de Neuchâtel unine